

Master Génie industriel parcours Maintenance et maîtrise des risques industriels (MMRI)

Domaine :

Sciences – Technologie – Santé

Mention :

Génie Industriel

UFR/Institut :

UPEC – UFR de Sciences et technologie

UPEM – Institut Francilien des Sciences Appliquées (IFSA)

Type de diplôme :

Master

Niveau(x) de recrutement :

Bac + 3,

Bac + 4,

[Autre]

Niveau de diplôme :

Bac + 5

Niveau de sortie :

Niveau I

Durée des études :

2 ans

Accessible en :

Formation initiale,

Formation continue,

Formation en alternance,

Formation en apprentissage

Présentation de la formation

Ce parcours a pour objectif de former des spécialistes capables de maîtriser les savoirs des sciences de l'ingénieur afin d'optimiser la maintenance et de maîtriser les risques à caractère industriel.

Le diplômé est ainsi capable d'analyser, de modéliser et de concevoir des systèmes mettant en œuvre des informations, en vue de leur traduction, leur transmission et leur interprétation au sein d'architectures et de structures matérielles, organisées, interagissant avec un environnement dynamique.

Capacité d'accueil

En formation initiale et en alternance

M1 : 20 à 25

M2 : 25

Compétence(s) visée(s)

- Posséder des connaissances des techniques de la maintenance et de la sûreté de fonctionnement
- Diriger et conduire un projet industriel : appréhender les facteurs humains, mettre en œuvre la législation sur la maîtrise des risques industriels, effectuer une analyse de la valeur, évaluer le coût de possession pendant un cycle de vie, évaluer les risques et les contrôler

Poursuites d'études

La poursuite usuelle est l'emploi (100% d'emploi 12 mois après diplôme) ou le doctorat.

Débouchés professionnels

- Responsable maintenance, sûreté de fonctionnement, hygiène et sécurité,
- Ingénieurs en soutien logistique,
- Chef de projets sûreté de fonctionnement
- Ingénieur conseil en prévention
- Responsable d'exploitation

Les emplois se situent dans les services de gestion des risques, les bureaux d'études, le conseil et le contrôle, les sociétés d'assurances, les services maintenance, sécurité des entreprises, l'énergie (nucléaire, solaire, pétrolière, eaux...), le transport (routier, ferroviaire, aérien, naval, aérospatial...), les travaux publics, les bureaux méthodes et expertises.

Voir fiches ROME : H1302, H1502, I1102, M1 402)

Environnement de recherche

Le master s'appuie sur deux laboratoires de recherche :

- Modélisation et Simulation Multi Échelle (MSME),
- Centre de Recherche en Thermique Environnement et Systèmes (CERTES).

Statistiques

Formation professionnelle (formation en apprentissage, formation continue et VAE)

> Obtenir le taux de satisfaction, de réussite et d'insertion

Organisation de la formation

La première année (M1) correspond à un tronc commun qui amène au choix du pôle des compétences que l'étudiant souhaitera développer (maintenance, risques) du parcours "Maintenance et Maîtrise des Risques Industriels" en 2e année (M2).

> Contenu des unités d'enseignement en master 1

> Contenu des unités d'enseignement en master 2

Format de la formation

Présentiel avec accès aux ressources numériques (documentation, autoformation bureautique, plateforme d'enseignement des langues en ligne)

Méthodes pédagogiques mobilisées

Les équipes pédagogiques mettent en oeuvre des méthodes multimodales et adaptées à leurs publics : cours magistraux, projets collectifs et/ou travaux individuels.

Stage / Alternance

En M1 stage de 4 mois

En M2 stage de 6 mois obligatoire

M1 et M2 en apprentissage : alternance 1 mois en entreprise et 1 mois en formation

Contrôle des connaissances

L'évaluation est organisée sous la forme d'épreuves terminales ou de contrôle continu, théoriques ou pratiques, ou de toute combinaison de ces formes d'examen.

Modalités d'admission en formation initiale

Le master Génie Industriel parcours Maintenance et Maîtrise des Risques Industriels accueille des étudiants titulaires d'une licence générale en sciences pour l'ingénieur mais également des étudiants issus d'écoles d'ingénieurs. L'admission se fait alors sur dossier et entretiens.

Modalités d'admission en formation continue

Public concerné

Salarié du secteur privé ou du secteur public souhaitant accéder à un niveau supérieur ou se réorienter, demandeur d'emploi

Pré-requis

Avoir niveau Bac+3 ou un diplôme équivalent ou obtenir le droit d'entrer en formation par le biais de la procédure de la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

Etre en poste sous le régime de la formation continue. L'expérience professionnelle est prise en compte pour l'évaluation des pré-requis.

Tarif

8600 € par année de formation

> Pour en savoir plus

Le master en alternance est accessible en contrat de professionnalisation sans condition d'âge.

Attention : pour une inscription en alternance, télécharger le dossier de candidature (voir rubrique "Candidature")

Modalités d'admission en formation par apprentissage

– Accès au parcours à partir de la première année de master : étudiants ayant validé une licence 3 ou son équivalent (en France ou à l'étranger)

– Accès au parcours à partir de la deuxième année de master : étudiants ayant validé un master 1 ou son équivalent (en France ou à l'étranger)

L'admission se fait sur dossier puis 2 entretiens (pour le master 2). Les étudiants doivent avoir moins de 30 ans à la date de démarrage de leur contrat d'apprentissage.

Modalités d'admission en formation en VAE

Quels que soient votre âge, votre nationalité, votre statut, vous pouvez prétendre à la VAE, si vous justifiez d'une expérience professionnelle et/ou personnelle d'au moins un an en lien direct avec ce diplôme.

> En savoir plus

Candidature

Formation initiale

• Pour les candidatures en Master 1

– Etudiants ou adultes en reprise d'études :

<https://www.monmaster.gouv.fr/>

– Etudiants internationaux (hors Campus France) :

<https://www.monmaster.gouv.fr/>

– Etudiants internationaux (procédure Campus France) :

www.campusfrance.org

• Pour les candidatures en Master 2

– Etudiants ou adultes en reprise d'études :

<https://candidatures.u-pec.fr>

– Etudiants internationaux (hors Campus France) :

<https://candidatures.u-pec.fr>

– Etudiants internationaux (procédure Campus France) :

www.campusfrance.org

Formation en apprentissage

• Pour les candidatures en Master 1 :

<https://www.monmaster.gouv.fr/>

• Pour les candidatures en Master 2 : <https://candidatures.u-pec.fr>

Au moment du dépôt de la candidature en apprentissage sur e-candidat, merci d'en informer le secrétariat : mmri@u-pec.fr

Formation continue

• Pour les candidatures en Master 1 :

<https://www.monmaster.gouv.fr/>

En parallèle merci de contacter le service formation continue de la faculté :

fc.sciences@u-pec.fr

• Pour les candidatures en Master 2 : contacter le service formation continue de la faculté :

fc.sciences@u-pec.fr

Partenariats

Fives Maintenance, X-FAB, Disneyland Paris, DGA, Safran,
Derichebourg

Responsables pédagogiques

Responsable de la mention : Thibault Lemaire

Responsable du M1 du M2 parcours MMRI : Thibault Lemaire

Secrétariat

Formation initiale et en apprentissage

Master 1 et Master 2

Isabelle Brié

UPEC – UFR de sciences et technologie

Campus universitaire de Sénart

Bâtiment F2 – Bureau 111

37, rue Georges Charpak – 77127 Lieusaint

mmri@u-pec.fr

Plus d'informations

Etudes et handicap

Aménagement des études et des examens, accès aux locaux et aux équipements scientifiques, l'UPEC propose aux usagers en situation d'handicap un accompagnement spécifique pour leur permettre d'étudier dans les meilleures conditions

> En savoir plus